

Centre
de services scolaire
de la Pointe-de-l'Île

Québec 



Organisation des épreuves pour les jeunes de l'enseignement à la maison

RENCONTRE AVEC LES PARENTS-ÉDUCATEURS DU CSSPI

Février 2024

INTENTIONS DE LA RENCONTRE

- ▶ Informer tous les parents-éducateurs sur la réglementation concernant les épreuves ministérielles.
- ▶ Indiquer les modalités prévues par le CSSPI concernant les activités préparatoires aux épreuves.
- ▶ Expliquer les modalités de passation des épreuves.
- ▶ Partager le calendrier des épreuves de mai et de juin.
- ▶ Préciser certains éléments sur la sanction des études.
- ▶ Répondre à vos questions.



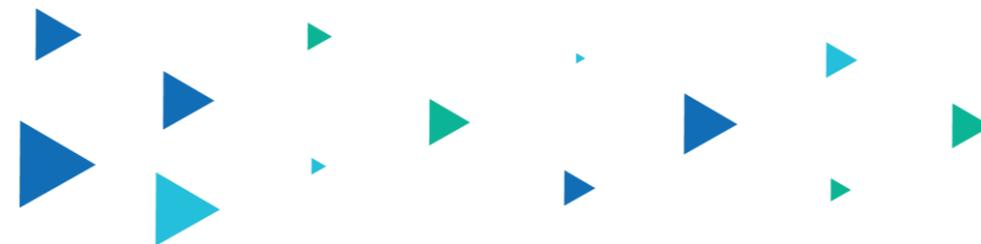
APPLICATION DU RÈGLEMENT DEPUIS 2022

Les enfants recevant un enseignement à la maison (EALM) doivent se soumettre à une ou des épreuves ministérielles en fonction du niveau de leurs apprentissages dans chaque matière.

(art. 15.1 du Règlement sur l'enseignement à la maison ci-après le « Règlement »)



RESPONSABILITÉS DU CSSPI



Familiarisation des épreuves

Le CSS doit offrir aux enfants recevant un EALM la possibilité de se familiariser avec les épreuves ministérielles antérieures, et cela, dans le respect des directives définies par la Direction de la sanction des études qui encadrent cette pratique. Notamment, la familiarisation doit se faire dans un **cadre scolaire** et dans le respect des **règles de confidentialité des épreuves**.



Activités préparatoires

Le CSS doit organiser gratuitement des séances permettant aux enfants recevant un EALM de participer à des activités préparatoires pour chacune des épreuves ministérielles.

(art. 23, 1^{er} al., par. 3 du Règlement)

RESPONSABILITÉS DU CSSPI (SUITE)

Évaluer les apprentissages

Au Québec, les élèves et les enfants qui reçoivent un enseignement à la maison passent les épreuves dans des conditions bien définies. Chaque année, le Ministère publie un horaire officiel des sessions d'examens qui doit être respecté. En contexte d'enseignement à la maison, l'administration de ces épreuves est confiée aux centres de services scolaires et aux commissions scolaires.

[Exigences en contexte d'enseignement à la maison](#)

Mode d'évaluation	Actions à entreprendre
Par le centre de services scolaire ou la commission scolaire	Communiquer rapidement avec le CSS ou la CS pour convenir des possibilités.
Par un établissement d'enseignement privé	Communiquer rapidement avec l'établissement d'enseignement privé régi par la Loi sur l'enseignement privé (RLRQ, chap. E-9.1) pour convenir des possibilités.
Par une personne titulaire ⁸ d'une autorisation d'enseigner	Fournir les informations nécessaires à la DEM pour qu'elle valide l'autorisation d'enseigner de la ou des personnes retenues.
Par un portfolio ⁹ soumis au ministre	Produire le portfolio et le transmettre à la DEM. Des canevas facilitant la production du portfolio sont disponibles sur l'espace sécurisé ou par l'intermédiaire de votre personne-ressource.
Par une épreuve imposée par le ministre	Si votre enfant doit passer une ou plusieurs épreuves ministérielles, contactez le CSS ou la CS dès la mise en œuvre du projet d'apprentissage pour : <ul style="list-style-type: none">• l'informer de la ou des épreuves à passer ;• demander un code permanent, au besoin ;• demander que votre enfant puisse consulter des épreuves antérieures, au besoin ;• demander que votre enfant participe aux activités préparatoires, au besoin ;• faire une demande d'adaptation, au besoin. Le formulaire de demande d'adaptation des conditions de passation d'une épreuve ministérielle est disponible sur l'espace sécurisé ou par l'intermédiaire de votre personne-ressource.

CE QUI NOUS AMÈNE À OFFRIR

Activités préparatoires

- **Rencontre d'information** pour tous les parents-éducateurs.
- **Visite des locaux** au Centre communautaire ROUSSIN pour les élèves inscrits aux épreuves primaire et 2e secondaire.
- **Présentation** des personnes dédiées à la passation des épreuves.
- **Accès à des ressources** dont des capsules pour se préparer aux épreuves. ([Site internet](#))

Familiarisation des épreuves

- **Animation d'activités** sur des épreuves antérieures permettant aux jeunes de bien comprendre le déroulement des journées d'évaluation et de consulter une épreuve antérieure.

Lors de la visite du centre Roussin :

- **Rencontre d'information** sur les épreuves qui s'adressent aux parents-éducateurs intéressés.



Passation des épreuves

- Un calendrier vous sera fourni.
- Il est important de respecter les heures inscrites puisqu'elles sont prescriptives par le ministère.
- Les épreuves ont lieu toujours **en présence** .
- Les personnes responsables de la passation des épreuves seront présentes pour accueillir, superviser et rassurer vos enfants.
- Il s'agit des mêmes consignes partout au Québec.

CE QUI NOUS AMÈNE À OFFRIR



(POUR LES JEUNES EN SANCTION DES ÉTUDES)

Évaluation des autres compétences non visées par les épreuves ministérielles

- Il est possible, lorsque demandée, d'évaluer les autres compétences par une **épreuve locale**.
- Ces autres compétences sont :
 - Français C1 – C2-C3 sec. 4
 - Français C1 et C3 sec. 4
 - Mathématique C1 sec. 4 et sec. 5
 - Mathématique C2 sec. 5
 - Anglais C1-C2-C3 sec. 4
 - Anglais de base C2 sec. 5
 - Anglais enrichi C1 sec.5
 - *Espagnol, langue tierce*

Évaluation des autres matières par portfolio

- Il est possible, lorsque demandée, d'évaluer les autres matières à l'aide de **portfolio**.
- Ces autres matières sont :
 - ✓ Arts plastiques
 - ✓ Musique
 - ✓ Éducation physique et à la santé
 - ✓ Projet personnel d'orientation
 - ✓ Éthique et cultures religieuses (ECR) ou Culture et citoyenneté québécoise l'an prochain (CCQ).
 - ✓ Éducation financière
 - ✓ Monde contemporain

Suivi des parents-éducateurs des jeunes qui font des apprentissages de secondaire 4 et 5

- Une rencontre individuelle est prévue en début d'année pour établir le plan de sanction à partir du projet d'apprentissage envoyée au CSSPI.
- Une rencontre de mi-année est planifiée pour faire un suivi des portfolios.

C : signifie compétences. Se référer aux cadres d'évaluation des [matières respectives](#).

RESPONSABILITÉS DU PARENT-ÉDUCATEUR

Au Québec, l'enfant qui reçoit un enseignement à la maison bénéficie d'une dispense de l'obligation de fréquenter une école dans la mesure où les conditions prévues par le cadre juridique applicable sont remplies. Ce cadre vise notamment à assurer que ce mode d'instruction contribue au développement du plein potentiel de l'enfant, à sa réussite éducative et à sa qualification en vue des études postsecondaires ou de son intégration au marché du travail.

https://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/Guide-exigences-Enseignement-maison.pdf



IMPORTANT

- Chaque enfant admissible aux épreuves doit obligatoirement avoir un **code permanent** valide. Pour se le procurer, vous devez en faire la demande auprès de votre école de quartier.
- C'est la responsabilité du parent-éducateur de faire la demande d'accès aux épreuves à l'aide du [formulaire](#).
- Il est recommandé de nous faire parvenir le projet d'apprentissage de votre enfant si vous lui enseignez les contenus de la 4e année, 6e année du primaire et de 2e secondaire.
- Le projet d'apprentissage est **obligatoire** pour les jeunes de 4e et 5e secondaire.
- Vous n'avez qu'à le transmettre au CSSPI à l'adresse suivante : enseignement-maison@csspi.gouv.qc.ca.



CALENDRIER DES ÉPREUVES

Élaboré à partir de l'horaire modifié de la session de juin établi par le ministère.



CALENDRIER DES ÉPREUVES MEQ OBLIGATOIRES 2023-2024

Primaire 4e année

CODE DE L'ÉPREUVE	DATE	MATIÈRE	DURÉE
014-430	5 juin	Français, langue d'enseignement Lecture - Texte littéraire	Environ 1h30
	6 juin	Français, langue d'enseignement Lecture - Texte courant	Environ 1h30
014-420	10 juin	Français, langue d'enseignement Écriture - Présentation et planification du projet d'écriture	Environ 1h30
	11 juin	Français, langue d'enseignement Écriture - Rédaction du brouillon et révision	Environ 1h30
	12 juin	Français, langue d'enseignement Écriture - Révision, correction et mise au propre du texte et retour sur le projet d'écriture	Environ 2h00

Primaire 6e année

CODE DE L'ÉPREUVE	DATE	MATIÈRE	DURÉE
014-630	3 juin	Français, langue d'enseignement Lecture - Texte littéraire	Environ 2h30
	4 juin	Français, langue d'enseignement Lecture - Texte courant	Environ 2h30
014-620	5 juin	Français, langue d'enseignement Écriture - Planification et rédaction du brouillon	Environ 2h00
	6 juin	Français, langue d'enseignement Écriture - Révision, correction et mise au propre du texte et retour sur le projet d'écriture	Environ 2h00
022-610	11 juin	Mathématique Deux situations d'application	35 à 45 min chacune
	12 juin	Mathématique Situation problème	2h00 à 2h30
	13 juin	Mathématique Une situation d'application Questionnaire	30 à 45 min (S. appl.) 60 à 75 min (Quest)

Secondaire 2

CODE DE L'ÉPREUVE	DATE	MATIÈRE	DURÉE
132-208	15 mai	Français, langue d'enseignement Écriture - activités préparatoires	3h00
132-208	29 mai	Français, langue d'enseignement Écriture - épreuve	3h00

CALENDRIER DES ÉPREUVES MEQ UNIQUES IMPOSÉES 2023-2024

SECONDAIRE 4			
CODE DE L'ÉPREUVE	DATE	MATIÈRE	DURÉE
132-420	30 avril	Français écriture - Préparation	3h00
132-420	7 mai	Français écriture - Production écrite	3h00
132-410	28 mars	Français , lecture - préparation	3h00
	5 avril	Français , lecture - Épreuve	3h00
064-420 065-420	14 juin	Mathématique (sec. 4-5) Technico-sciences - raisonnement en math. Sciences naturelles - raisonnement en math. Culture, société et technique - situation problème	3h00
085-404	17 juin	Histoire du Québec et du Canada	3h00
055-420 057-420	22 mai * 13h30 à 15h30 (Centre Anjou)	Science Science et technologie - volet pratique Applications technologiques et scientifiques - volet pratique	3h00
055-410 057-410	19 juin	Science Science et technologie - volet théorie Applications technologiques et scientifiques - volet théorie	3h00
063-420	20 juin	Mathématique (sec. 4-5) Culture, société et technique - raisonnement math Technico-sciences - situation problème Sciences naturelles - situation problème	3h00
21 juin		Matières optionnelles	

SECONDAIRE 5			
CODE DE L'ÉPREUVE	DATE	MATIÈRE	DURÉE
132-520	30 avril	Français , langue d'enseignement Écriture - remise du dossier préparatoire et préparation	3h00
	7 mai	Français , langue d'enseignement Écriture - production écrite	3h15
132-510	28 mars	Français , langue d'enseignement - préparation lecture	3h00
	5 avril	Français , langue d'enseignement - Épreuve lecture	3h00
134-510	5 juin	Anglais , langue seconde (sec. 4-5) Programme de base - tâche préparatoire et interaction orale	2h00
136-540 136-550	5 juin	Anglais , langue seconde (sec. 4-5) Programme enrichi - remise du cahier et préparation	3h00
136-540 136-550	5 juin	Anglais , langue seconde (sec. 4-5) Programme enrichi - écoute du document audio et discussion	2h00
136-540 136-550	13 juin	Anglais , langue seconde (sec. 4-5) Programme enrichi - production écrite	3h00
134-530	18 juin	Anglais , langue seconde (sec. 4-5) Programme de base - production écrite	2h00
21 juin		Matières optionnelles	

CALENDRIER DE REMISE DES PORTFOLIOS 2023-2024

(ÉVALUATION DES AUTRES MATIÈRES POUR LA SANCTION DES ÉTUDES)

MATIÈRES	DATE LIMITE DE REMISE DANS LE DOSSIER ONEDRIVE
ARTS (plastiques, danse, musique, dramatique)	21 mai
Étique et culture religieuse (ECR) Éducation physique et à la santé (ÉPS)	27 mai
Monde contemporain Éducation financière	10 juin
<i>Présence obligatoire pour compléter l'évaluation des matières indiquées</i>	
Espagnol, langue tierce Débat en ECR Présentation des projets en ARTS et ÉPS	21 juin

À RETENIR POUR LES ÉPREUVES

	Primaire et 2 ^e secondaire	4 ^e et 5 ^e secondaire
Lieu	Centre communautaire Roussin (12125 Rue Notre Dame E, Pointe-aux-Trembles, QC H1B 2Y9)	Centre administratif (550 53e avenue Pointe-aux-Trembles, H1A 2T7)
Accueil	À l'arrière du bâtiment où se trouve le stationnement	Porte avant du bâtiment
Visite et familiarisation	<ul style="list-style-type: none">• 4^e année primaire : 19 mars• 6^e année primaire : 20 mars• 2^e secondaire : 22 mars	<ul style="list-style-type: none">• Français, anglais et histoire : 26 mars• Mathématique et Sciences : 28 mars
Heures	9h à 12h	9h à 12h
Personnes responsables	Anne-Marie Bernier, conseillère pédagogique : anne-marie-bernier@csspi.gouv.qc.ca Maryse Maréchal, conseillère pédagogique : maryse-marechal@csspi.gouv.qc.ca	
Contacts	Courriel : enseignement-maison@csspi.gouv.qc.ca Site WEB : SITE EM CSSPI Site CSSPI : https://www.csspi.gouv.qc.ca/parents/enseignement-a-la-maison	

SANCTION DES ÉTUDES

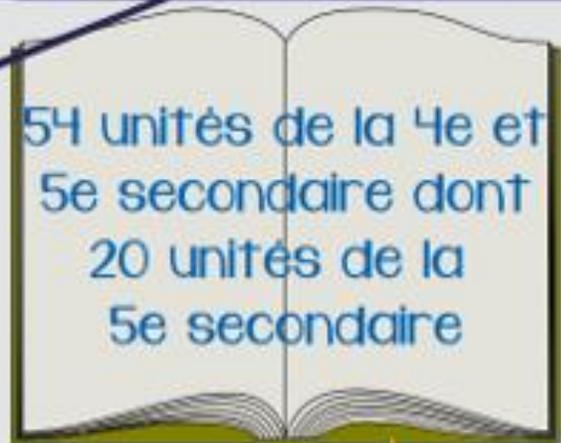
Pour obtenir un diplôme d'études secondaires, les enfants qui reçoivent un enseignement à la maison doivent se soumettre aux mêmes règles de sanction des études que ceux et celles qui fréquentent une école.

https://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/Guide-exigences-Enseignement-maison.pdf





PRÉALABLES POUR LE DIPLÔME D'ÉTUDES SECONDAIRES



54 unités de la 4e et
5e secondaire dont
20 unités de la
5e secondaire



DES

Secondaire 4:

- Mathématique (CST, TS ou SN)
- Science (ST ou ATS)
- Histoire du Québec et du Canada
- Arts (plastiques, musique, dramatique ou danse)

Secondaire 5:

- Français, langue d'enseignement
- Anglais, langue seconde (programme de base ou enrichi)
- Éthique et culture religieuse ou éducation physique à la santé

EXEMPLE DE PLAN DE SANCTION

PRÉALABLES POUR LE DIPLOME D'ÉTUDES SECONDAIRES / 2023-2024

SECONDAIRE 4	UNITÉS	COMPÉTENCES	ÉVALUATION	PONDÉRATION	COMMENTAIRES
Français Langue d'enseignement	6	Lire et apprécier des textes variés	CSSPI	40	
		Écrire des textes variés	CSSPI	40	
		Communiquer oralement selon des modalités variées	CSSPI	20	
Anglais Langue seconde (programme de base)	4	Interagir oralement en anglais	CSSPI	40	
		Réinvestir sa compréhension des textes	CSSPI	30	
		Écrire et produire des textes	CSSPI	30	
Mathématique Culture, société et technique (CST)	4	Résoudre une situation-problème	CSSPI	30	
		Déployer un raisonnement mathématique	CSSPI	70	
Science et technologie	4	Chercher des réponses ou des solutions à des problèmes d'ordre scientifique ou technologique - Communiquer à l'aide des langages utilisés en science et en technologie	CSSPI	40	
		Mettre à profit ses connaissances scientifiques et technologiques - Communiquer à l'aide des langages utilisés en science et en technologie	CSSPI	60	
Histoire du Québec et du Canada	4	Caractériser une période de l'histoire du Québec et du Canada - Interpréter une réalité sociale	CSSPI	100	
Arts (danse, musique, dramatique ou plastiques)	2	Créer - Interpréter	CSSPI	70	
		Apprécier	CSSPI	30	
Éducation physique et à la santé	2	Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques - Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques - Adopter un mode de vie sain et actif	CSSPI	100	
Éthique et culture religieuse	4	Réfléchir sur des questions éthiques - Pratiquer le dialogue	CSSPI	50	
		Manifester une compréhension du phénomène religieux - Pratiquer le dialogue	CSSPI	50	
Total unités de secondaire 4	30				

EXEMPLE DE PLAN DE SANCTION

PRÉALABLES POUR LE DIPLÔME D'ÉTUDES SECONDAIRES / 2024-2025

SECONDAIRE 5	UNITÉS	COMPÉTENCES	ÉVALUATION	PONDÉRATION	COMMENTAIRES
Français Langue d'enseignement	6	Lire et apprécier des textes variés	CSSPI	40	
		Écrire des textes variés	CSSPI	50	
		Communiquer oralement selon des modalités variées	CSSPI	10	
Anglais Langue seconde (programme de base)	4	Interagir oralement en anglais	CSSPI	40	
		Réinvestir sa compréhension des textes	CSSPI	30	
		Écrire et produire des textes	CSSPI	30	
Mathématique Culture, société et technique (CST)	4	Résoudre une situation-problème	CSSPI	30	
		Déployer un raisonnement mathématique	CSSPI	70	
Monde contemporain	2	Interpréter un problème du monde contemporain - Prendre position sur un enjeu du monde contemporain	CSSPI	100	
Éducation financière	2	Prendre position sur un enjeu financier	CSSPI	100	
Arts (danse, musique, dramatique ou plastiques)	2	Créer - Interpréter	CSSPI	70	
		Apprécier	CSSPI	30	
Éducation physique et à la santé	2	Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques - Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques - Adopter un mode de vie sain et actif	CSSPI	100	
OU Éthique et culture religieuse		Réfléchir sur des questions éthiques - Pratiquer le dialogue Manifester une compréhension du phénomène religieux - Pratiquer le dialogue	CSSPI	50	
Total unités de secondaire 5	24				
Total unités de secondaire 4 et 5	54				
			Cours obligatoires pour l'obtention du diplôme d'études secondaires		
			Épreuves ministérielles		
			Demande d'évaluation en vue de l'obtention d'unités requises pour la délivrance d'un diplôme reconnu par le ministre		

*Centre
de services scolaire
de la Pointe-de-l'Île*

Québec

